Avis au public

DEFINISSANT LES CONDITIONS DE LA MISE À DISPOSITION DU DOSSIER PRESENTANT LE PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE DE L'IMMEUBLE SIS 84 RUE DE PARIS A TOURCOING, À LA SUITE DE L'ETAT D'ABANDON CONSTATE PAR PROCES VERBAL DEFINITIF EN DATE DU 08 OCTOBRE 2024

Par décision directe n°26-DD-0738 en date du 03 août 2026, la Métropole Européenne de Lille a défini les conditions de mise à disposition publique du dossier présentant le projet d'acquisition simplifiée de l'immeuble à TOURCOING sis, 84 rue de Paris, cadastré section DX n° 98 en vue de la réhabilitation et/ou la restructuration du bien.

Ladite mise à disposition publique se déroulera :

Du 14 septembre 2026 au 14 octobre 2026 inclus

En mairie de TOURCOING

10 Place Victor Hassebroucq

Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement, 2e étage

59200 TOURCOING

Aux horaires suivants : de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi

Les pièces du projet simplifié seront déposées pendant 30 jours consécutifs.

Durant cette période, le public, pourra présenter ses observations, qui seront recueillies par écrit sur un registre à feuillets non-mobiles.

À l'expiration de la mise en consultation du dossier, les observations du public seront transmises à Monsieur le Préfet en vue de la déclaration d'utilité publique.

Le présent avis est affiché en mairie, sur les lieux concernés et sur le site de la MEL au moins 15 jours avant que n'ait lieu la mise à disposition.